

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU FABLAB

Je soussigné (Nom élève) ..... souhaite m'inscrire au FABLAB pour les mercredis (entourer 1 case)

1 + 8 Février	1 + 8 Mars	22 + 29 Mars	5 + 12 Avril	19 + 26 Avril	3 + 10 Mai	24 + 31 Mai	7 + 14 Juin	21 + 28 Juin
------------------	---------------	-----------------	-----------------	------------------	---------------	----------------	----------------	-----------------

Je soussigné (Nom d'un parent) ..... accepte d'inscrire mon enfant dans ce dispositif.

**Je soussigné (Nom de l'élève) ..... m'engage par conséquent à :**

Venir me présenter 12h15 à 14h en salle 12 les mercredis ..... / ..... et ..... / .....

Ne pas prendre les transports en commun ces mercredis là

Amener mon déjeuner (froid ou à réchauffer)

Respecter le règlement intérieur du collège

Respecter le règlement intérieur du FABLAB (voir au dos)

**Je soussigné (Nom du parent) ..... m'engage par conséquent à :**

Venir rechercher mon enfant au parking du collège à 14h10 les mercredis ..... / ..... et ..... / .....

Prévenir M.Clabaux via pronote en cas d'absence de mon enfant.

Fait à ..... le .....

Signature de l'élève :

Signature d'un parent (précédée de la mention " lu et approuvé " ) :

## AUTORISATION DE DIFFUSION DE PRISES DE VUE ET DE PHOTOGRAPHIES

Je sous-signé(e) (nom du parent) .....  
accepte et autorise l'utilisation et la distribution, tant en France qu'à l'étranger, des images et/ou enregistrements sonores et/ou photographies de mon enfant liés à cette activité pour une durée de quinze ans (15 ans)

Fait à ..... le .....

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé »)

Ne rien inscrire sous cette ligne

## REPONSE DE M.CLABAUX

Votre inscription a été acceptée / refusée pour les dates du .... / .... et du .... / .....

Si refus, le motif est : La limite d'inscrits pour le mois a été atteinte.

Votre enfant a déjà été inscrit et la priorité est donnée aux nouveaux inscrits.

Autre motif : .....

Fait à Ancinnes, le .... / .... / .....

Signature :

## Règlement du « FABLAB N.Maine » au 20/01/2023

### **1. Fonctionnement**

- 1.a. Le FABLAB permet aux élèves inscrits d'accéder aux machines et outils disponibles et autorisées pour fabriquer, concevoir sur les logiciels disponibles, ou même programmer.
- 1.b. Les inscriptions sont ouvertes aux 5e 4e et 3e qui suivent leur scolarité au collège Normandie Maine.
- 1.c. Les séances ont lieu les mercredis après midi de 12h15 à 14h. (hors congés et jours fériés)
- 1.d. L'inscrit peut prétendre repartir avec la pièce ou l'objet technique qu'il/elle aura fabriqué.
- 1.e. Les machines et outils utilisables se limitent à : cisaille, mini-perceuse, thermo-plieuse, fer à souder, charlyrobot, imprimante 3D et petit outillage à main disponible sur place. Aucune autre machine extérieure ou outil ne pourront être acceptés.
- 1.f. Les matériaux se limiteront aux matériaux plastiques, plexiglass et PLA et disponibles. Le bois est toléré sur le charly.
- 1.g. L'élève ne peut amener et utiliser ses propres matériaux qu'après validation de M.Clabaux.
- 1.h. Les inscrits sont supposés savoir utiliser le matériel. M.Clabaux surveille et conseille, mais n'assure pas une formation complète aux usages des machines outils ou logiciels. Il est conseillé d'être tuteuré par les autres élèves présents.
- 1.i. Les inscrits partagent l'espace avec les participants au dispositif Course en Cours à qui la priorité pourra être donnée pour l'utilisation des machines.
- 1.j. Les impressions 3d ne devront pas excéder une durée d'impression de 2 heures théoriques sous peine d'être refusées.

### **2. Frais et intendance**

- 2.a. L'inscription est gratuite.
- 2.b. L'élève paiera uniquement la matière consommée (chutes et pertes comprises) sur la base d'un calcul qu'il devra effectuer par lui-même (à base de conversions et produit en croix), et ce quel que soit l'état d'avancement de son projet.
- 2.c. Le règlement sera à effectuer par chèque à l'agent comptable de Fresnay s/Sarthe, date limite le mercredi suivant la dernière séance du mois en cours.

### **3. Inscription**

- 3.a. Le bulletin d'inscription papier est à retirer auprès de M.Clabaux.
- 3.b. L'inscription est valable pour 2 mercredis consécutifs (dates précisées sur le bulletin d'inscription).
- 3.c. Le bulletin signé par les parents devra être remis à M.Clabaux le vendredi midi précédant la date réservée.
- 3.d. L'inscription sera validée à partir du moment que M.Clabaux aura signé et retourné le bulletin aux familles.
- 3.e. Le dispositif ne pourra accueillir que 5 élèves maximum par session.
- 3.f. En cas d'inscription sur plusieurs créneaux, priorité sera donnée aux élèves n'ayant jamais été inscrits.

### **4. Engagement des enfants et de la famille :**

- 4.a. La famille s'engage à fournir un déjeuner à consommer sur place chaud ou froid (micro ondes disponible sur place).
- 4.b. La famille s'engage à prévenir M.Clabaux via pronote en cas d'absence.
- 4.c. La famille s'engage à venir rechercher son enfant à 14h, heure de fin du dispositif.

### **5. Respect du règlement intérieur :**

- 5.a. Les élèves inscrits sont soumis à l'autorité de M.Clabaux, encadrant.
- 5.b. Le règlement intérieur s'applique durant ces créneaux (y compris l'usage du téléphone).
- 5.c. M.Clabaux se réserve le droit de refuser une fabrication s'il juge que celle-ci n'a pas sa place dans un collège public.
- 5.c. En cas de non respect du règlement intérieur, M.Clabaux s'autorise à prévenir les familles et/ou à exclure provisoirement ou définitivement l'élève du dispositif. Ce qui inclut également :
  - les mauvaises utilisations des machines,
  - le jeu ou dégradation volontaire ou involontaire du matériel,
  - la mise en dangers des autres ou de soi même,
  - la perturbation des conditions de travail,
  - toute autre raison que M.Clabaux aura jugé justifiée.

date :

Signature de l'élève :

Signature d'un parent :